



Denis : 06 19 76 38 85

Journée du dimanche 10 février 2019 Sonchamp et Clairefontaine

3 doigts de sous-bois, 1 doigt de champs, 1 doigt d'urbain, un zest de boue, à consommer bien couverts, munis de bâtons et éventuellement de guêtres.

19 km. Dénivelé positif : 141 m. Dénivelé négatif : 142 m. Point haut : 168 m. Point bas : 112 m.

Rendez-vous :

8h00 au marché de Paray ou 9h00 au parking de la place de l'église à Sonchamp.

Suggestion pour vous rendre sur place : (prévenir Denis avant)

Rejoindre l'A10. Sortir direction Dourdan (sortie 10 péage). Au rond-point première sortie D149 direction Limours. Au rond-point troisième sortie D988 direction St Arnoult. Puis D936 direction Sonchamp. Dans Sonchamp continuer sur D936. Jusqu'à l'église. Parking devant.

Descriptif

De la place de l'église nous suivons le PR vers le sud jusqu'à une route et suivons le sentier en face car le chemin de Gallardon initialement prévu est inondé sauf à passer accrochés à un grillage au-dessus de l'eau. Nous retrouverons sauf autre inondation le chemin de Gallardon et le PR, passerons devant la fondation Triolet-Aragon, pour longer en contrebas l'ancienne voie ferrée Chartres Paris. Nous quitterons le PR pour suivre une coulée verte dans Saint Arnoult. Nous trouverons alors le GR655 (chemin de St Jacques - Via Turonensis) que nous suivons NO à travers le Bois St Benoit. Nous tournerons à droite NE sur un PNR d'où j'ai eu le plaisir de voir déboucher à 50 mètres une dizaine de sangliers et à qui j'ai laissé la priorité. Nous arriverons à Clairefontaine et nous poserons devant l'église pour le pique-nique vers 12h45. Nous en repartirons SO toujours sur le PNR, longerons un bel étang pour traverser le bois de St Remy, couperons le GR655 et toujours SO traverserons le bois de Pinceloup. En sortant du bois nous marcherons sud jusqu'à La Grand-Ville, contournerons le château de Pinceloup (centre de formation Le Nôtre) par le bois de la Folie, traverserons la Rémarde (sur un pont) et retrouverons l'église et nous l'espérons tous, les voitures.

Denis

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier